Huit ans de démarches pour la mise en réserve des marais d'Isle

La réserve naturelle des marais d'Isle de Saint-Quentin a fini par voir le jour après huit années de démarches des défenseurs de la nature. Le décret d'officialisation est paru le 5 octobre 1981, pour le plus grand soulagement de ceux qui ont travaillé à cette création.

La ville de Saint-Quentin (Aisne) dans la Haute vallée de la Somme, possède les vestiges d'une immense zone marécageuse qui a rétréci au cours des siècles comme une peau de chagrin... Des drainages du XVIII[e] à l'urbanisation du XIX[e] puis du XX[e], il ne reste qu'une centaine d'hectares qui bénéficient de frontières dissuasives : d'un côté une ligne de chemin de fer, de l'autre un canal...

La Somme, fleuve paisible, traverse cette étendue dont seule la partie aval, hors Réserve, a reçu des aménagements sportifs ou destinés à la pêche. La partie amont a gardé un caractère sauvage et la présence d'arbres reliques devrait être confirmée par le Professeur Bournérias. Mais l'intérêt de ce site, lié à la préhistoire et à l'histoire, est multiple.

Outre des plantes rares, curieuses ou banales, c'est un refuge pour la faune (les oiseaux en particulier) dans une région où la nature a fortement régressé... C'est une halte pour les migrateurs et les hivernants sont nombreux...

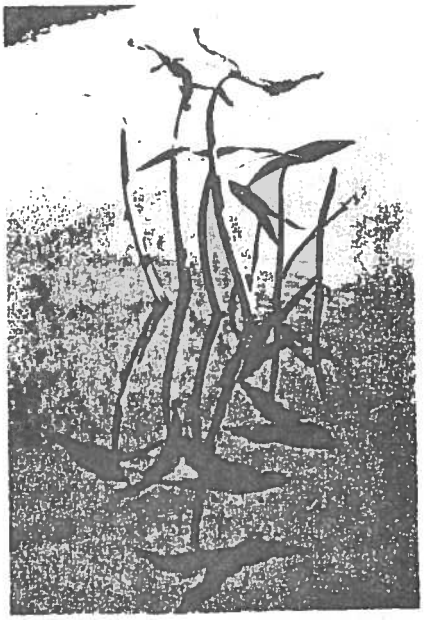
Les dernières richesses naturelles ont ligué de façon efficace des personnes et des associations diverses sous l'impulsion d'un petit groupe de défenseurs de la nature dont Serge Boutinot fut le coordinateur inlassable.

Réunions de sensibilisation, articles de presse, tracts, expositions, tournage d'un film, débats ont permis de trouver le soutien d'associations et de Conseils d'Administration d'établissements scolaires dont le nombre s'est élevé à 42 !... Le changement de municipalité permit d'obtenir la Réserve dans la forme souhaitée afin que prime la protection du biotope et des espèces. L'initiation à la nature est le second aspect de cette réalisation...

Sise au cœur d'un district urbain, la Réserve permet des observations scientifiques et, à ses abords, des études biologiques et écologiques sont possibles.

C'est ainsi qu'avant l'officialisation, la Municipalité avait eu recours à un objecteur de conscience de 2[e] année pour assurer le rôle de guide-animateur. Nous espérons que le Comité de gestion et la Municipalité tiendront à continuer la mission éducative autour de la Réserve et qu'un poste sera créé... ainsi qu'une Maison de la Nature, complément indispensable à cette œuvre de grande nécessité : la réconciliation de l'Homme et de la Nature...

- **Comité de défense des marais d'Isle de Saint-Quentin. c/o Serge Boutinot, Rouvray. 02100 Saint-Quentin. Tél. (23) 62.31.37**



Aisne : une sagittaire (photo Serge Boutinot)



02 - Aisne : la réserve naturelle des marais d'Isle Saint-Quentin (photo Serge Boutinot)